

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

**DRESSE LE VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX A
PARTIR DE 14h00**

Par Maître Gérard RODIER, Commissaire de Justice Associé membre de la société « ANGLEDROIT VAL DE BRIEY-LONGWY », société d'exercice libéral, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à 54150 VAL DE BRIEY, ayant son siège 14a, avenue Albert de Briey et titulaire d'un office à LONGWY, 01 rue Anatole France.

A la requête de :

Ayant pour avocat Maître Martine MESPELAERE, avocat associé au sein de la SCP 2MZA, SCP d'avocats au Barreau de Lille, ayant son siège à ROUBAIX 59100, 37 avenue Jean Lebas,

Agissant en vertu de :

La copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Francis PAUL, notaire à Commercy, en date du 20/01/2012.

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 07/11/2022 par acte de mon ministère.

Des articles R.322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution à l'effet de dresser le procès-verbal descriptif du bien immobilier ci-après désigné :

Un maison à usage d'habitation à : VIGNOT (MEUSE) 08, rue du Général Verneau figurant au cadastre section AA n°314 pour une contenance de 6 a 87 ca (précédemment cadastrée section AB n°45).

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyenneté, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

Appartenant à :

?

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

Dressé le 25 novembre 2022



EXPEDITION

SELARL ANGLEDROIT VAL DE BRIEY-LONGWY

Gérard RODIER- Mélissa RENARD

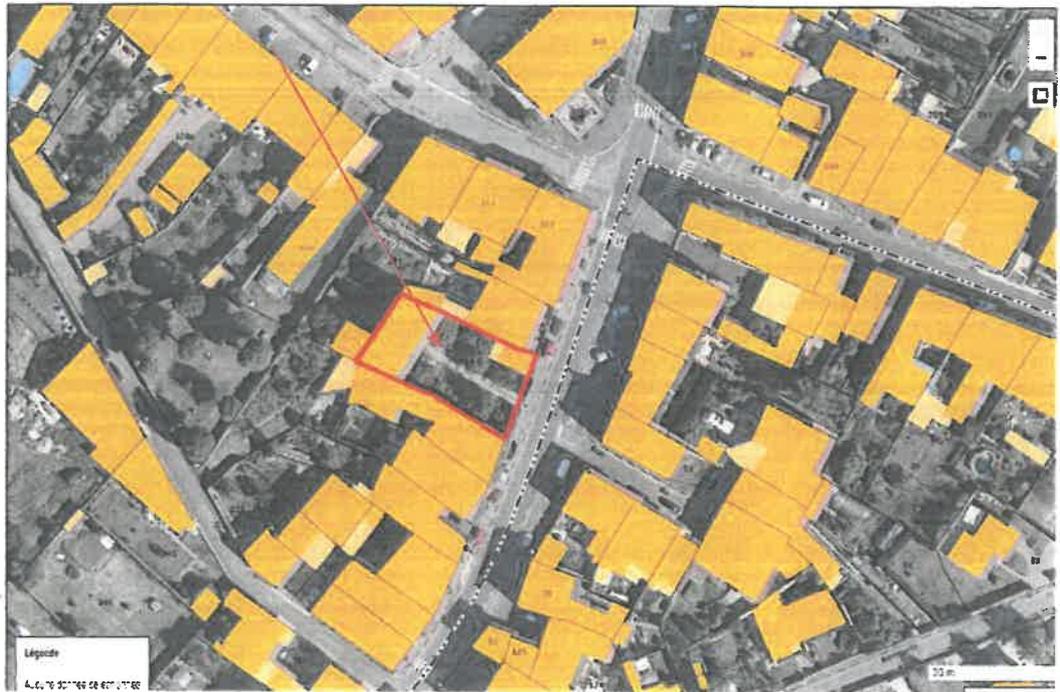
Commissaires de Justice associés

Office de VAL DE BRIEY
14a, av. Albert de BRIEY
54150 VAL DE BRIEY

Office de LONGWY
1 rue Anatole France
54400 LONGWY

Je me suis transportée ce jour, à 14H00 où étant et parlant à
, j'ai procédé aux constatations sollicitées ainsi qu'il suit :

PLAN CADASTRALE



EXTERIEUR

Il s'agit d'une maison mitoyenne.

L'accès se fait un portail métallique ancien.

Le jardin à l'avant est en friche, et non entretenu.

La maison est inoccupée depuis plus de trois ans. Elle supporte de nombreuses dégradations.

Sur la droite, une remise avec un appentis.

La maison comprend deux parties : une partie avec un garage et un atelier, et une partie habitation.









Remise avec appentis :

L'accès se fait par une porte en bois vétuste.

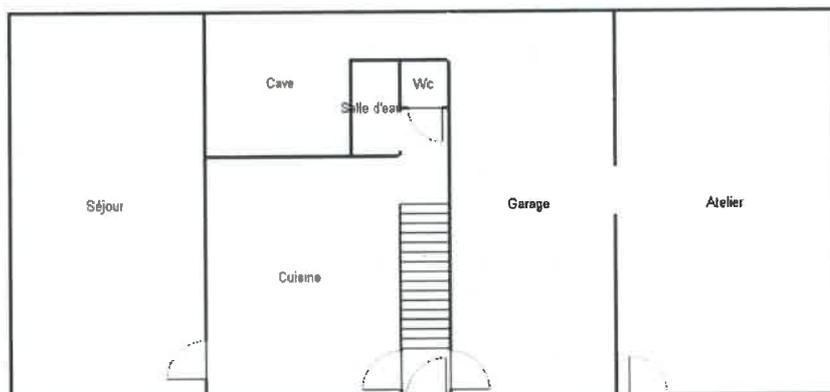
L'intérieur est en très mauvais état.

La toiture est en tuiles recouvertes de mousse. L'ensemble est très ancien.





REZ-DE-CHAUSSEE



Entrée :

L'accès se fait par une porte vitrée en PVC laquelle donne sur la porte en bois, à quatre panneaux qui est vétuste.

Le sol est recouvert d'un carrelage très ancien, sale.

Les murs sont en plâtre, recouverts d'une fibre de verre peinte, vétuste.

Au plafond, plaques de plâtre, vétustes.



Cuisine :

Elle est desservie par une porte en bois vitrée, avec verres dépolis.

Le sol est recouvert d'un carrelage poussiéreux, et vétuste.

Les murs sont recouverts pour partie de lambris endommagé, fortement humide, et moisi en plusieurs endroits, notamment dans les angles.

Les murs sont recouverts d'un papier peint vétuste.

Le plafond est recouvert d'une peinture sur plâtre présentant des traces d'humidité. La peinture est fissurée.

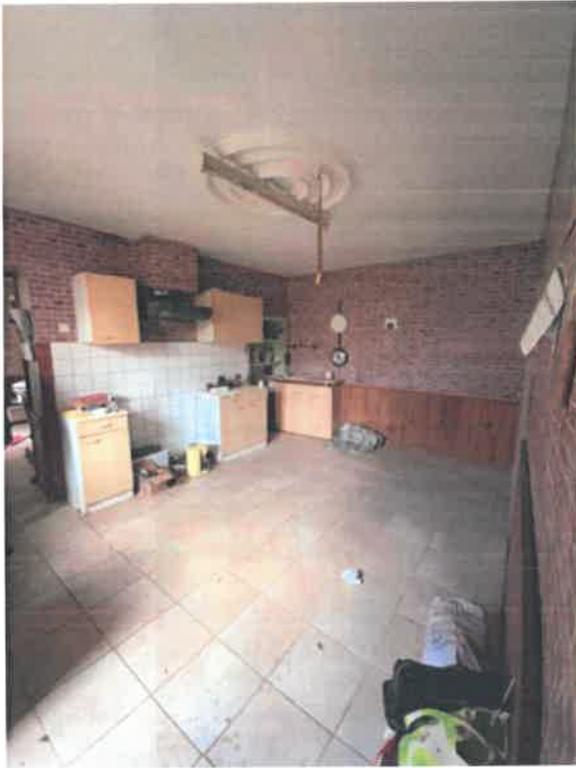
Equipements :

-Un évier un bac avec robinet mélangeur.

-Un meuble sous évier en bois très vétuste, et dégradé.

-Une fenêtre en PVC à double battant, double vitrage.

-En allège, un radiateur carrosserie acier fortement poussiéreux,



Salon/séjour :

Il est desservi par une porte en bois, avec verres ciselés, très anciens.

Première partie :

Le sol est recouvert d'un carrelage poussiéreux, très sale.

Les murs sont pour partie recouverts de frissette poussiéreuse, et fortement humide, et pour partie de papier peint.

Le plafond est recouvert d'une peinture sur plâtre comportant de nombreuses traces d'humidité et de moisissure.

Equipements :

-Une fenêtre à simple battant en PVC, double vitrage.

-En allège, un radiateur carrosserie acier très sale.

Deuxième partie :

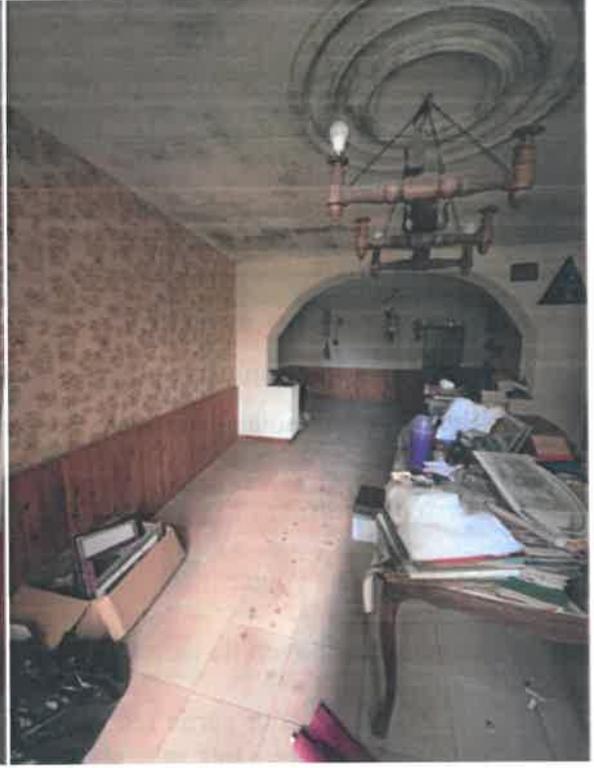
Accès par une voûte.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont pour partie recouverts de frissette sur environ 1,10 mètre fortement endommagée, et pour partie de crépi très sale, et humide.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène.







Dégagement :

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont recouverts de frisée en bois moisie et pourrie par de l'humidité.

Les murs sont recouverts d'une peinture sur plâtre.

Le plafond est recouvert d'une peinture sur plâtre très humide.



Salle d'eau :

Elle est desservie par une porte en bois coulissante vétuste.

Le sol est recouvert d'un carrelage vétuste.

Les murs sont recouverts d'une peinture sur plâtre fortement dégradée, et humide.

Le plafond est recouvert d'une peinture sur plâtre.

Equipements :

-Un meuble de salle de bains avec une vasque et robinet mitigeur. L'ensemble est vétuste.

-Un miroir de courtoisie.

-Un coin douche avec un bac carrelé et de la faïence murale autour, et une tête de douche. L'ensemble est très vétuste.



Toilette :

Ils sont desservis par une porte en bois vétuste.

Le sol est recouvert d'un carrelage sale.

Les murs sont recouverts pour partie de faïence murale vétuste, pour partie de peinture sur plâtre très vétuste.

Equipements :

-Une cuvette de toilette vétuste.



Garage :

Une porte en bois à double battant vétuste, avec une porte d'entrée.

Le sol est recouvert de pavés anciens.

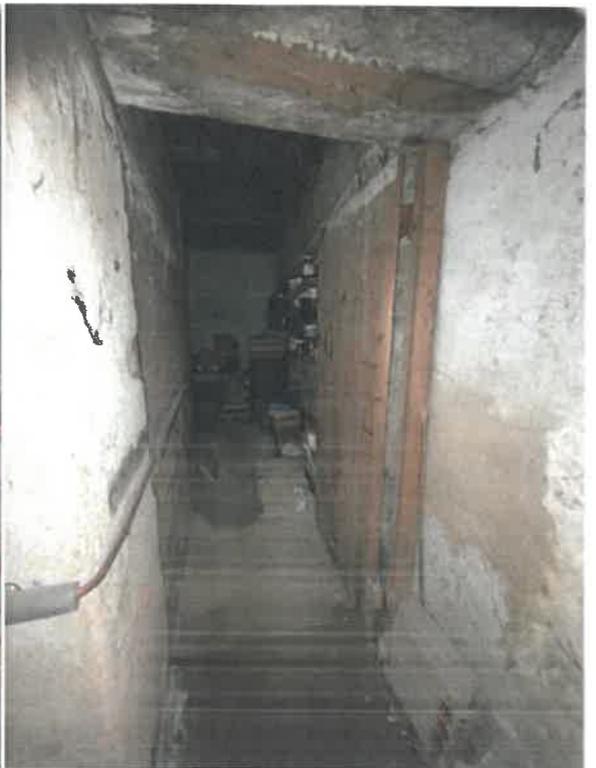
Les murs sont en moellons à l'état brut.

Au plafond, plaques de plâtre avec de la laine de verre isolante.

Une cuve à fioul ancienne.

Une chaudière.

Au fond du garage une cave à vin ancienne. Elle est fortement encombrée affaires laissées sur place.





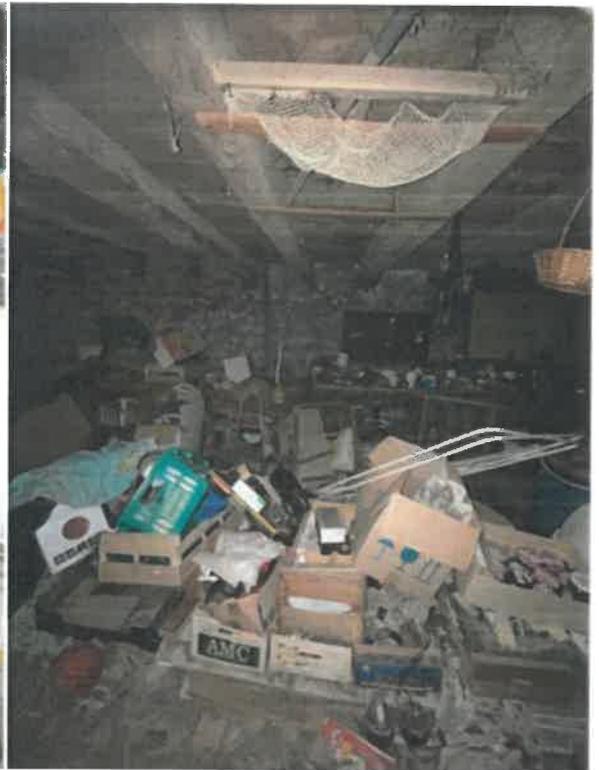
Atelier :

Au sol, terre battue.

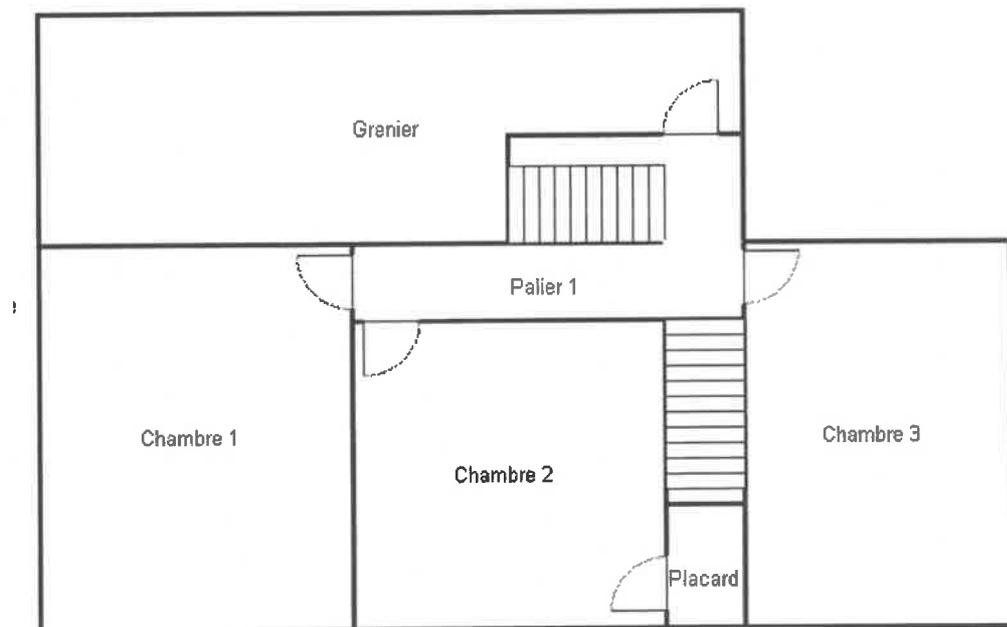
Les murs sont en moellons.

Au plafond, plancher, et des poutres. L'ensemble est très vétuste, poussiéreux.

Les lieux sont fortement encombrés.



ETAGE



Escalier :

L'accès se fait par un escalier en bois avec marches, et contremarches. Le bois est vétuste.

Les murs dans la cage d'escalier sont recouverts de tapisserie dont les lés se décollent. L'ensemble est vétuste.

Au plafond, plaques de polystyrène vétustes.



Chambre n°1

Une forte odeur d'humidité se dégage de la pièce.

Elle est desservie par une porte en bois isoplane avec clenche, et plaques de propreté en aluminium.

Le sol est recouvert d'une moquette usagée, vétuste, et très sale.

Les murs sont recouverts d'un papier peint vétuste.

Le plafond est recouvert d'une peinture sur plâtre comportant de nombreuses traces d'humidité.

Equipements :

- Une fenêtre à double battant en PVC, double vitrage, oscillo-battante, avec des persiennes en bois.
- En allège, un radiateur carrosserie acier avec une vanne thermostatique.





Chambre n°2

Elle est desservie par une porte en bois isoplane avec clenche, et plaques de propreté en aluminium.

Le sol est recouvert d'un linoléum vétuste, très sale, et en mauvais état.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie vétuste, et déchirée.

Au plafond, plaques de polystyrène. Elles se décollent.

Equipements :

-Une fenêtre à double battant en PVC, double vitrage, oscillo-battante, très sale.

-En allège, un radiateur carrosserie acier avec vanne thermostatique.



Chambre 3 :

Elle est desservie par une porte en bois isoplane avec clenche, et plaques de propreté en aluminium.

Le sol est recouvert d'un parquet sale.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie vétuste. La tapisserie se décolle.

Le plafond est recouvert de plaques de polystyrène en mauvais état. Elles se décollent en plusieurs endroits.

Equipements :

-Une fenêtre à double battant en PVC, double vitrage, oscillo-battante, avec des persiennes en bois.

-En allège, un radiateur carrosserie acier avec une vanne thermostatique.





Grenier

Il est desservi par une porte en bois isoplane avec clenche, et plaques de propreté en aluminium.

Le sol est recouvert d'un parquet ancien.

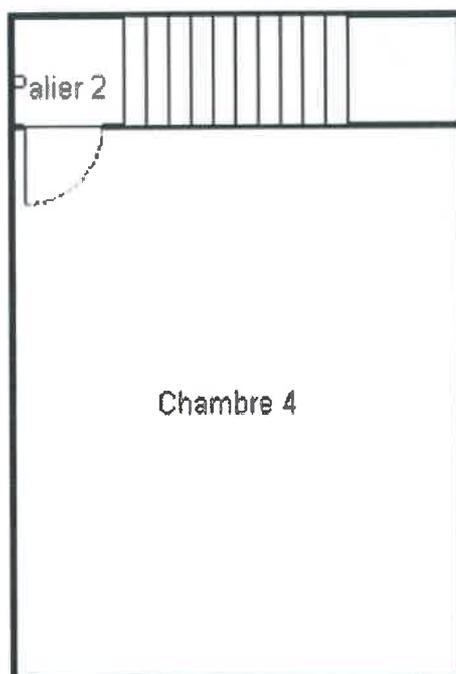
Les murs sont recouverts de crépi.

La toiture est apparente avec la charpente, et des vieilles pannes en bois. Les tuiles, et les chevrons sont apparents.



COMBLES

On y accède par un escalier avec marches, et contremarches. L'escalier est très escarpé.



Elle est desservie par une porte en bois isoplane avec clenche, et plaques de propreté en aluminium.
La porte est déposée.

Le sol est recouvert d'un parquet vétuste.

Les murs sont recouverts de tapisserie vétuste. La tapisserie se décolle.

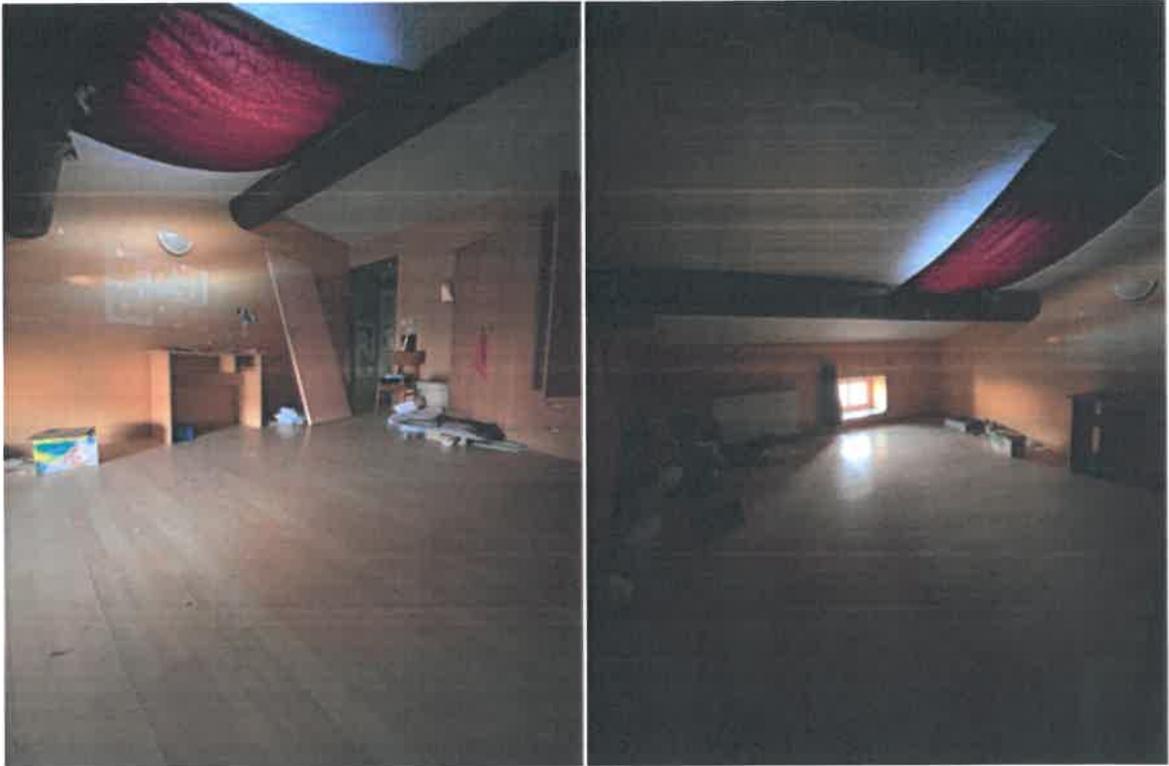
Le plafond est recouvert de plaques de polystyrène.

Equipements :

-Une fenêtre de toit en bois, simple vitrage.

-Une petite lucarne au bout de la pièce, simple vitrage.





Ayant par-là terminé mes constatations, je me suis retiré et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat en deux originaux

Le premier sera remis au rang des minutes de l'étude de Commissaire de Justice soussigné et le second sera remis avec une copie certifiée conforme à la partie requérante pour lui servir et valoir ce que de droit.

COUT : sept cent vingt-sept euros et cinquante-deux centimes TTC dont 121,27 euros dont deTVA.

Acte compris dans l'état déposé au bureau de l'enregistrement de Briey pour le mois en cours

Me Gérard RODIER- Commissaire de Justice

F